

CHARTRE DE BONNE CONDUITE – EVENT CORNER V1.0 à jour au 17/06/2022

Il convient de lire attentivement la charte de bonne conduite, dont l'acceptation et le respect sont nécessaires afin que les utilisateurs puissent utiliser les services qui leurs sont proposées.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans le cadre de son activité, la société EVENT CORNER propose les services suivants :

- 1) La location d'espace de travail :
 - Une salle de réunion « black corner » ;
 - Trois (3) bureaux privés : Blue corner, Red corner, Green corner ;
- 2) Un accès à l'espace « White corner » : espace commun de détente et de coin café, viennoiserie, etc. en open-space avec donc possibilité de se poser pour travailler.
- 3) La location de la white corner pour des évènements privés professionnels.
- 4) Un accès à l'annuaire des abonnés ;
- 5) Un accès aux évènements organisés plusieurs fois par mois, essentiellement les mardis et jeudis sur différentes thématiques : bien-être, musique, culinaire, vins et spiritueux, etc.
- 6) L'exposition d'œuvres des artistes.

Ces services (ci-après « les Services ») sont destinés aux associations, entreprises, indépendants, pour leurs besoins de leur activité professionnelle et les particuliers pour les évènements.

Ainsi, chaque utilisateur des Services est tenu de respecter les règles suivantes.

1. Les utilisateurs peuvent accéder aux locaux, selon leur abonnement, aux horaires et jours indiqués ;
2. Les utilisateurs devront respecter scrupuleusement les horaires de réservation des salles mises à leur disposition ;
3. Les utilisateurs sont invités à se présenter en tenue vestimentaire descente et respectueuse avec une hygiène acceptable et avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans les locaux ;
4. Les utilisateurs s'interdisent de tenir des propos à caractère raciste, xénophobe, antisémite, homophobe, négationniste, pornographique, pédophile, pédopornographique ou portant atteinte à la dignité humaine ;
5. Les utilisateurs s'interdisent de tenir des propos incitant à la violence, au suicide, au terrorisme, à l'utilisation, la fabrication ou la distribution de substances illicites, ou incitant à la commission de crimes ou de délits ou qui en font l'apologie et plus particulièrement les crimes contre l'humanité ;
6. Les utilisateurs s'interdisent de tenir des propos injurieux, diffamatoires, ou portant atteinte à la vie privée, à l'image ou aux droits de la personnalité des tiers, contraire à l'ordre public, la loi ou les bonnes mœurs ;
7. Les utilisateurs s'interdisent de capter l'image ou la voix, d'autres utilisateurs présents sans avoir recueilli leur accord au préalable. EVENT CORNER ne sera pas responsable en cas d'utilisation

de l'image, son ou voix, de tiers présents dans les locaux, sans leur consentement.

8. Les utilisateurs sont informés qu'il est interdit de fumer conformément à la législation en vigueur, le vapotage y est également interdit ;
9. Les utilisateurs sont informés que la consommation d'alcool y est formellement interdite, en dehors des animations pouvant être organisées par EVENT CORNER ou par l'utilisateur lors des événements privatisés ;
10. Les utilisateurs devront veiller à ce que les espaces mis à leur disposition restent propre et accueillant pour tout nouvel utilisateur ;
11. Bonnes pratiques spécifiques au Covid-19 : chaque utilisateur est tenu de se laver régulièrement les mains et à désinfecter les équipements communs ;
12. Les utilisateurs sont tenus de veiller au respect du matériel et équipements mis à leur disposition, et également des œuvres présents dans les espaces ;
13. Les utilisateurs utiliseront les équipements et ressources mis à leur disposition de façon raisonnable ;
14. Les utilisateurs sont tenus de veiller au respect de leurs propres matériels et équipements, EVENT CORNER ne sera pas tenue pour responsable en cas de perte, vol, dégradation des équipements des utilisateurs. Les utilisateurs sont invités à contracter une assurance adéquate ;
15. Les utilisateurs devront utilisés, autant que possible, des casques audios pour écouter les sons émis par des équipements, dans un volume sonore acceptable et respectueux des autres usagers ;
16. Les utilisateurs s'engagent à rester le plus discret possible dans les espaces communs afin de ne pas gêner les autres utilisateurs ;
17. Les utilisateurs devront stationner leurs véhicules sur les places indiquées et prévues à cet effet ;
18. Les utilisateurs sont tenus de respecter la confidentialité des informations qui pourraient circuler dans les espaces mis à leur disposition ;
19. Les utilisateurs sont responsables des visiteurs qu'ils reçoivent et de leurs comportements ;
20. Les utilisateurs devront respecter les éventuelles œuvres exposées dans les espaces.

EVENT CORNER se réserve le droit d'exclure, temporairement ou définitivement, tout utilisateur qui ne respecte pas la présente charte.